HAL
open science

Licence Éducation et motricité

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Éducation et motricité. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036485

HAL Id: hceres-02036485

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036485

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001018

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) mention Education et motricité propose une formation ouvrant vers les métiers liés à l'éducation, visant l'enseignement et l'intervention à vocation éducative. Les débouchés sont majoritairement liés aux concours de recrutement des enseignants dans le domaine des activités physiques et sportives en milieu scolaire (dans le primaire ou le secondaire), après une poursuite d'études en master. Cette mention prépare également à une poursuite d'études en master conduisant à des métiers liés à l'intervention dans différentes structures des secteurs public ou privé. La spécialisation se fait de manière progressive à partir d'une première année (L1) commune aux 3 autres mentions de la licence STAPS. Les choix d'enseignement au cours de la formation permettent une orientation vers l'enseignement en école primaire ou dans le secondaire. La troisième année (L3) est séparée des autres mentions hormis les enseignements de spécialisation en Activités physiques et sportives.

Le dossier est construit selon la même logique pour les 4 mentions de cette licence STAPS, certaines remarques peuvent de ce fait se retrouver dans les différents rapports.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	267
Nombre d'inscrits en L2	32
Nombre d'inscrits en L3	35
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	3 %
% d'abandon en L1	43 %
% de réussite en 3 ans	90 %
% de réussite en 5 ans	99 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Le dossier présente une demande de renouvellement d'une mention très implantée de façon générale dans les UFR STAPS. Comme pour les autres mentions proposées par cette licence sur le site de Nice, une réflexion a été menée pour structurer la maquette d'enseignement autour de grandes macro-compétences permettant d'en augmenter la lisibilité. La notion de compétences transversales n'est cependant pas toujours claire dans cette présentation. Un travail conséquent a été réalisé en commun avec les autres mentions, afin de proposer un cursus valorisant la part des travaux dirigés (TD) et des travaux pratiques (TP) par rapport aux heures de cours magistraux (CM), y compris en L1, ce qui devrait contribuer à améliorer la réussite des étudiants notamment au début de la formation. Les semestres sont équilibrés et les unités d'enseignement (UE) sont présentées clairement avec leurs objectifs.

Bien que des aménagements aient été apportés pour ouvrir la formation sur d'autres débouchés, elle reste encore assez tubulaire, orientée essentiellement vers une préparation, après poursuite en master, au concours de professeur en Education Physique et Sportive et autres concours de l'enseignement, alors que seulement 30 % y accèdent. Les intervenants extérieurs sont des professionnels du secteur de l'enseignement (professeurs ou directeurs d'école et de lycée) en relation exclusive avec la finalité préparation aux concours de l'enseignement. Des dispositifs d'encadrement ont été mis en place pour assurer le suivi des étudiants (tutorat, enseignants référents) en relation avec le plan réussite licence, permettant la mise en place de cours de soutien dans différentes disciplines, en particulier les disciplines scientifiques. En revanche, le dossier donne trop peu d'informations sur les modalités de diffusion de l'information permettant aux étudiants de choisir leur orientation, de se réorienter ou de poursuivre leurs études. Le stage (actuellement de 50 heures et 2,5 crédits européens (CE)) mériterait d'être davantage valorisé. D'après les données fournies, il semble que les diplômés continuent majoritairement en master spécialité Métiers de l'enseignement, mais il n'y pas d'informations sur les conditions d'accès aux autres masters et sur le devenir des étudiants.

Des outils identiques à ceux des autres mentions de cette licence ont été mis en place permettant un suivi de la population étudiante et une évaluation de la formation, mais peu d'indications sont fournies permettant de mesurer l'impact réel actuel de ces dispositifs sur le pilotage et sur l'évolution de la maquette de formation (par exemple, quel usage est fait du tableau de bord des résultats aux examens présenté en annexe ?...) et certains vont seulement être opérationnalisés cette année.

Points forts :

- La structuration de la formation à partir de la L1 commune aux 4 mentions, avec une organisation autour de macro-compétences identifiées, en cohérence avec le descriptif de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).
- Une maquette de formation équilibrée (forte proportion de TD et de TP, y compris en L1, CM représentant moins de 20 % du volume horaire sur l'ensemble de la licence).

Points faibles :

- Une formation tubulaire, très orientée vers la préparation aux concours d'enseignement.
- Le poids relativement faible du stage (50 h ; 2,5 CE) et l'absence d'informations sur ses modalités pratiques et ses structures d'accueil.
- Le manque d'informations concernant l'aide à l'orientation (informations aux lycéens, informations en cours de cursus, modalités pratiques concernant les passerelles entre L2 et L3, modalités de choix pour l'UE orientation en L1…).
- Un manque d'informations précises concernant les modalités de prise en compte, au niveau du pilotage, du suivi des étudiants et de l'évaluation de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la démarche entreprise par l'équipe pédagogique pour élargir le champ des débouchés vers d'autres secteurs que les métiers du sport liés à l'enseignement.

En raison du cursus assez tubulaire, une réflexion devrait être menée sur les possibilités de mutualisations d'enseignements au niveau de la L3, avec une ou plusieurs mentions de cette licence.

Une valorisation du stage de L3, par une augmentation du volume horaire et aussi du poids accordé dans la formation en termes de CE, pourrait contribuer à l'insertion professionnelle des diplômés de licence. De plus, il serait souhaitable que le dossier précise, à l'avenir, les modalités pratiques d'encadrement des stagiaires et les structures accueillant les stagiaires.

Il conviendrait d'avoir des informations précises sur la diffusion de l'information auprès des étudiants (futurs ou entrants) permettant leur orientation, et aussi sur les modalités concrètes permettant un changement de cursus (passerelles).

Il serait intéressant d'avoir davantage d'informations sur la population accueillie dans cette mention et les emplois occupés après le diplôme, de manière à en améliorer encore la lisibilité.

Il conviendrait de valoriser, au niveau du dossier, la manière dont les résultats sur le suivi des étudiants et l'évaluation des enseignements et de la formation sont pris en compte dans le pilotage de la mention.

Comme pour les autres mentions de cette licence, il serait souhaitable de vérifier l'homogénéité des intitulés d'enseignement pour les UE communes aux autres mentions.